

ORBELLO GRANULATS ST GEORGES

Lieu dit « Goulvent » - 53480 SAINT GEORGES LE FLECHARD

RELEVÉ DES NIVEAUX DE VIBRATIONS LIÉES AU TIR DE MINES DU 14 Octobre 2019

○ PLAN DE TIR

- Charge unitaire maximale : 155 kg

○ RESULTATS TRANSCRITS DANS LES TABLEAUX CI-DESSOUS :

➤ **STATION A : « EAU DE SARTHE »**

Station distante à 550 m du tir

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.794	0.508	0.635
Fréquence (Hz)	11.9	51.2	39.3
Vitesse pondérée (mm/s)	0.6967	0.4805	0.4854
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. De l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	OUI	OUI	OUI

Les vitesses particulières engendrées par le tir du 15 Mars 2019 respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/2010.

➤ **STATION B : « La Lune »**

Station distante à 450 m du tir

Pas de déclenchement de l'appareil de mesure

➤ **STATION C : « Les Petits Champs »**

Station distante à 350 m du tir

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	3.207	5.302	2.699
Fréquence (Hz)	23.2	16.00	34.1
Vitesse pondérée (mm/s)	3.1091	5.4079	1.9374
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. De l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	OUI	OUI	OUI

➤ **STATION D : « Goulvent »**

Station distante à 700 m du tir

Pas de déclenchement de l'appareil de mesure.

○ OBSERVATIONS

Les vitesses mesurées respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/2010.